

DÉFINITION DES POLITIQUES

FAITS MARQUANTS DE 2018

Évolution de la situation dans la péninsule coréenne

Décision d'affiliation à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies

Examen du fonctionnement du Groupe consultatif



L'organe plénier de la Commission, qui se compose de tous les États signataires, donne des orientations de politique générale au Secrétariat, dont il assure le contrôle. Il est secondé dans sa tâche par deux groupes de travail.

Le Groupe de travail A s'occupe des questions budgétaires et administratives, tandis que le Groupe de travail B examine les questions scientifiques et techniques relatives au Traité. L'un et l'autre soumettent des propositions et des recommandations à la Commission réunie en plénière pour qu'elle les examine et les adopte.

Enfin, un Groupe consultatif composé d'experts joue un rôle de soutien, donnant à la Commission, par l'intermédiaire du Groupe de travail A, des avis sur les questions financières et budgétaires.

Réunions tenues par la Commission et ses organes subsidiaires en 2018

Organe	Session	Dates	Présidence
Commission préparatoire	Cinquantième Cinquante et unième	2 et 3 juillet 7-9 novembre	M ^{me} Maria Accili Sabbatini (Italie)
Groupe de travail A	Cinquante-troisième Cinquante-quatrième	11-13 juin 17 octobre	M ^{me} Maria Accili Sabbatini (Italie) M. Lotfi Bouchaara (Maroc)
Groupe de travail B	Cinquantième Cinquante et unième	12-23 mars 27 août-7 septembre	M. Joachim Schulze (Allemagne)
Groupe consultatif	Cinquantième Cinquante et unième	14-18 mai 25-27 septembre	M. Michael Weston (Royaume-Uni)

Réunions tenues en 2018

La Commission et ses organes subsidiaires ont tenu chacun deux sessions ordinaires en 2018

Parmi les grandes questions couvertes par la Commission en 2018 figuraient la promotion du Traité et les progrès accomplis en vue de son universalité, notamment sa ratification par la Thaïlande et sa signature par les Tuvalu ; le lancement d'un appel aux États qui ne l'avaient pas encore fait, en particulier à ceux figurant à l'Annexe 2 du Traité, pour qu'ils signent et ratifient celui-ci ; la situation dans la péninsule coréenne et les faits positifs intervenus récemment ; les progrès réalisés vers l'achèvement du régime de vérification prévu par le Traité ; et les activités de l'organisation.

Appui à la Commission et à ses organes subsidiaires

Le Secrétariat exécute les décisions prises par la Commission. Son personnel est multinational : il est recruté dans les États signataires sur une base géographique aussi large que possible. Le Secrétariat apporte un soutien administratif et technique à la Commission et à ses organes subsidiaires pendant les sessions et entre les sessions, facilitant ainsi le processus décisionnel.

Qu'il s'agisse d'organiser la logistique des conférences, de prévoir des services d'interprétation pour les réunions et de traduction pour les documents, de rédiger les documents officiels des diverses sessions, de planifier le programme annuel des sessions ou encore de conseiller les présidentes et présidents sur les questions de fond et de procédure, le Secrétariat joue un rôle vital dans le fonctionnement de la Commission et de ses organes subsidiaires.

Environnement de travail virtuel

Grâce au SCE, la Commission propose un environnement virtuel à ceux qui sont dans l'impossibilité d'assister à ses réunions ordinaires. Le SCE utilise des technologies de pointe pour enregistrer et retransmettre, partout dans le monde et en direct, les travaux de chacune des réunions plénières officielles. Les enregistrements des débats sont ensuite archivés à des fins de référence. En outre, ce système permet de distribuer aux États signataires les documents relatifs à chaque session et d'aviser les participants par courrier électronique de la publication de nouveaux documents. Infrastructure à identification unique de la Commission, le SCE est un mécanisme de discussion permanente et ouverte entre les États signataires et les experts sur les questions scientifiques et techniques relatives au régime de vérification.

Dans le cadre de la stratégie dite de « documents virtuels », selon laquelle la Commission cherche à limiter la production de documents imprimés, le Secrétariat a continué d'assurer un service d'« impression à la demande » à toutes les sessions de la Commission et de ses organes subsidiaires.

Système d'information sur les progrès accomplis dans l'exécution du mandat défini par le Traité

Le Système d'information comportant des hyperliens sur les tâches prévues par la résolution portant constitution de la Commission préparatoire permet de suivre les progrès réalisés en application du Traité, de la résolution portant constitution de la Commission et des orientations décidées par la Commission et ses organes subsidiaires. Il propose des hyperliens vers la documentation officielle de la Commission afin de fournir des informations à jour concernant les tâches qui restent à accomplir pour que l'OTICE soit en place dès l'entrée en vigueur du Traité et que la première session de la Conférence des États parties puisse se tenir. Ce système est à la disposition de tous les utilisateurs du SCE.



Réunions de la Commission préparatoire et de ses organes subsidiaires en 2018.

Évolution de la situation dans la péninsule coréenne

Au cours des sessions de la Commission et de ses organes subsidiaires, les États signataires ont pris note de l'évolution positive de la situation dans la péninsule coréenne. Ils se sont réjouis des sommets intercoréens, de la Déclaration de Panmunjom, de la déclaration adoptée conjointement au Sommet de Singapour par le Président des États-Unis d'Amérique, Donald J. Trump, et le Dirigeant suprême de la République populaire démocratique de Corée, Kim Jong-un, et des sommets organisés entre la Chine et la République populaire démocratique de Corée.

Ils ont exhorté la République populaire démocratique de Corée à prendre des mesures concrètes en faveur d'une dénucléarisation complète, vérifiable et irréversible et à respecter sa déclaration relative à la suspension de tout essai d'armes nucléaires. Les parties concernées ont été encouragées à entreprendre sérieusement des négociations de suivi.

Les États signataires ont souligné l'importance d'une fermeture et d'un démantèlement vérifiables des sites d'essais nucléaires de la République populaire démocratique de Corée et le rôle que pourraient jouer l'expertise et les capacités mobilisables au titre du Traité, sous réserve de l'approbation de la Commission. En outre, ils ont vivement engagé le pays à signer et ratifier le Traité.

Passage de la Caisse de prévoyance à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies

À sa quarante-neuvième session, la Commission a chargé le Secrétariat de déposer une demande d'affiliation à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies et d'engager des négociations à cette fin.

À sa cinquantième session, elle a approuvé l'adhésion à la Caisse commune à compter du 1er janvier 2019. Elle a également approuvé le projet d'accord avec le Comité mixte de la Caisse commune relatif aux conditions régissant son affiliation.

Avec l'approbation de l'Assemblée générale des Nations Unies, qui s'est exprimée sur la question à sa soixante-treizième session, la Commission est devenue une organisation affiliée à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies à compter du 1er janvier 2019.



Cinquante et unième session de la Commission préparatoire.

Examen du fonctionnement du Groupe consultatif

La Commission et le Groupe de travail A ont examiné le fonctionnement du Groupe consultatif. Ils se sont déclarés satisfaits de sa contribution et ont souligné qu'il importait de s'intéresser à son fonctionnement. Il a été décidé pour ce faire de tenir des consultations supplémentaires.

Nominations à la présidence et à la vice-présidence du Groupe de travail A

La Commission a nommé M. Lotfi Bouchaara (Maroc) Président du Groupe de travail A et MM. Brendon Charles Hammer (Australie) et Károly Dán (Hongrie) Vice-Présidents, pour un mandat expirant le 31 décembre 2020.